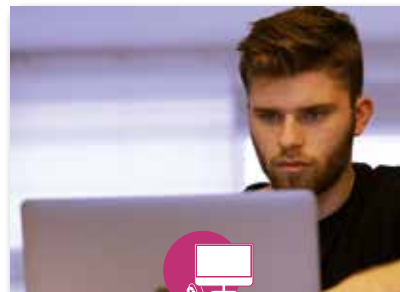


ÉVALUATION, CONSEIL & PROGRAMMES DE FORMATION

ÉTUDES & FORMATIONS



LUTTE CONTRE LE FEU

BLENDED ET E-LEARNING



SECOURISME

RÉALITÉ VIRTUELLE



INNOVATIONS

UNITÉS MOBILES ET SIMULATEURS

SÉCURITÉ GÉNÉRALE



ÉTUDES ET CONSEILS

ÉVACUATION

FORMATIONS SUR MESURE



NOTRE VISION DE L'INNOVATION EN FORMATION

Les formations incendie, évacuation et secourisme, sont règlementaires, ce qui laisse souvent peu de place à l'innovation dans leur contenu. Or, notre devoir est d'emmener vos stagiaires vers la réussite des objectifs de chaque formation.

C'est pourquoi nous pensons que c'est le chemin à emprunter pour atteindre les objectifs qui doit être innovant.

Pour cela, Desautel s'appuie sur des solutions éprouvées sur le marché (*Kahoot, Quizbox, e-learning*) mais aussi sur le développement de concepts innovants et uniques dans le monde de la formation à la sécurité incendie :

- Coffret pédagogique 1, 2, 3 FEU
- Jeu des « 7 Procédures », sur le modèle du célèbre jeu des 7 familles
- Solution unique et novatrice de formations en réalité virtuelle
- Blended-learning en formation incendie
- Fiches missions et outils interactifs avec les apprenants.

Nous sommes convaincus que l'innovation favorise les apprentissages, et que nos outils pédagogiques nouveaux donneront à vos collaborateurs l'envie de revenir en formation.

LAISSEZ-NOUS PARTAGER CET ENTHOUSIASME AVEC VOUS !

7 PROCÉDURES



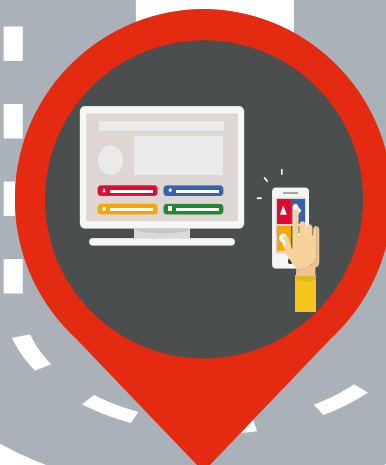
QUIZZ BOX



COFFRET 1,2,3 FEU



KAHOOT



7 PROCÉDURES

Nous retenons tellement bien plus facilement en pratiquant qu'en écoutant !!! Vous devrez reconstituer la famille associée à votre activité afin de comprendre les rôles de chacun face à un incendie ou une évacuation.

QUIZZ BOX

Animer, Former, Certifier !

Comme au code de la route ! Une solution permettant de recueillir le niveau de satisfaction de chacun, mais aussi de participer collectivement ou individuellement aux questions tout au long de la formation.

KAHOOT

Des stagiaires connectés !!! Les participants se connectent sur le site Kahoot et répondent à des questions sur le risque associé à l'activité. mais attention ! Le temps est compté ! Un outil qui dynamisera la partie théorique de la formation.

RÉALITÉ VIRTUELLE

Formation active et ludique ! Plongez dans un monde virtuel permettant d'acquérir naturellement les bons réflexes face à une situation d'urgence.

COFFRET 1,2,3 FEU

Formation active et ludique permettant aux stagiaires de maintenir ses connaissances en incendie et en prévention. Sous forme de mini jeux, les stagiaires devront faire preuve de cohésion afin de répondre à toutes les questions. En route vers la réussite pédagogique !!!

ÉTUDES DE CAS

Immergez-vous dans la chasse aux risques ! 3 équipes pour une quête qui permettra aux stagiaires de s'investir pleinement dans la formation.

BLENDED ET E-LEARNING

Adaptons-nous à vous !!!

Nous formons vos collaborateurs à la théorie de l'incendie grâce à notre outil DESAUTEL à distance et complétons la formation en présentiel avec une mise en pratique sur feux réels.

**QUEL QUE SOIT LE CHEMIN EMPRUNTÉ,
NOUS EMMENONS LES STAGIAIRES
VERS LA RÉUSSITE DES OBJECTIFS**

BLENDED ET E-LEARNING



ÉTUDES DE CAS



RÉALITÉ VIRTUELLE



LA FORMATION CHEZ DESAUTEL...



TOUTES NOS FORMATIONS VOUS PERMETTENT DE RÉPONDRE À VOS OBLIGATIONS DE FORMER LE PERSONNEL EN DOMAINE INCENDIE, ÉVACUATION ET SECOURS À PERSONNES.

LUTTE CONTRE LE FEU

ÉTUDES ET CONSEIL

SECOURISME

SÉCURITÉ GÉNÉRALE

ÉVACUATION

RÉALITÉ VIRTUELLE

BLENDED & E-LEARNING

UNITÉS MOBILES ET SIMULATEURS



FORMATIONS SUR MESURE



NOS INNOVATIONS

PRÈS DE **60 FORMATEURS**
RÉPARTIS SUR TOUTE LA FRANCE
ET ENTIÈREMENT DÉDIÉS À CETTE ACTIVITÉ

PLUS DE **120 000 STAGIAIRES**
FORMÉS CHAQUE ANNÉE

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS : - ÉVALUATION FORMATIVE
- QUESTIONNAIRE DE FIN DE FORMATION



NOS FORMATEURS

SPÉCIALISTES DE LA PRÉVENTION ET DE LA PÉDAGOGIE, AYANT UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE SIGNIFICATIVE DANS LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION INCENDIE, DES APTITUDES PÉDAGOGIQUES ÉPROUVÉES ET RÉGULIÈREMENT RECYCLÉS ET AUDITÉS



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

DESAUTEL EST MEMBRE ET LABELLISÉ GEFPI

(Groupement des Entreprises de Formation Prévention au risque Incendie)



ÉTUDES ET CONSEIL

P6

- ÉVALUATION DES ACTIONS À MENER EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE
- ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT SUR LA PRÉVENTION INCENDIE
- ANALYSES DE RISQUES « A.P.C.I. »



LUTTE CONTRE LE FEU - 1ÈRE ET SECONDE INTERVENTION

P10

- FORMATION INCENDIE SANS FEU RÉEL
- FORMATION FEUX RÉELS AVEC BAC À FEU
- FORMATION FEUX RÉELS AVEC BAC À FEU ET SENSIBILISATION À L'ÉVACUATION
- INSTRUCTIONS AU POSTE DE TRAVAIL
- FORMATION INITIALE À L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (A.R.I.)
- RECYCLAGE À L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (A.R.I.)
- FORMATION INITIALE MANŒUVRES HYDRAULIQUES
- RECYCLAGE MANŒUVRES HYDRAULIQUES
- EXERCICES SUR FEUX D'HYDROGÈNE
- FORMATION INCENDIE SUR FEUX D'HELICOPTÈRE AU SOL >>NOUVEAU



UNITÉS MOBILES ET SIMULATEURS

P20

- UNITÉ LÉGÈRE DE FORMATION INCENDIE
- LABORATOIRES MOBILES FEUX RÉELS URBAINS
- LABORATOIRES MOBILES FEUX RÉELS URBAINS AVEC UTILISATION DES R.I.A
- UNITÉ PORTABLE DE FORMATION INCENDIE (IGNYS) >>NOUVEAU



ÉVACUATION

P24

- CONSEIL ET ORGANISATION DE LA GESTION DE L'URGENCE
- FORMATION DES ÉQUIPIERS D'ÉVACUATION
- MISE EN SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE TYPE U ET J
- MISE EN PLACE D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION
- MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉVACUATION DANS LES PETITS ÉTABLISSEMENTS



SÉCURITÉ GÉNÉRALE

P29

- FORMATION À L'UTILISATION D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)
- MISE EN ŒUVRE DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÉCURITÉ (PPMS) >>NOUVEAU
- TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS



SECOURISME

P32

- FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)
- MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)
- SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT >>NOUVEAU
- INITIATION À LA PRISE EN CHARGE DE L'ARRÊT CARDIAQUE ET À L'UTILISATION DES DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (DAE)



RÉALITÉ VIRTUELLE

P36

- MISE EN SÉCURITÉ DES RÉSIDENTS ET PATIENTS EN ÉTABLISSEMENT DE SOINS ERP TYPE U ET J >>NOUVEAU
- ÉVACUATION EN ÉTABLISSEMENT TERTIAIRE >>NOUVEAU



BLENDED ET E-LEARNING

P38

- FORMATION ÉVACUATION EN E-LEARNING >>NOUVEAU
- FORMATION INCENDIE EN BLENDED LEARNING (E-LEARNING + PRÉSENTIEL) >>NOUVEAU



FORMATIONS SUR MESURE

P40

INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

SUR DEMANDE

- FORMATIONS GESTES ET POSTURES, ANALYSES DE RISQUES ATEX ET ESPACES CONFINÉS, ZONAGE ATEX, FORMATIONS ATEX, ANALYSES DE SÉCURITÉ ET DE CONFORMITÉ DES ICPE, RÉDACTION ET ACTUALISATION DE POI ET PPI



ÉVALUATION DES ACTIONS À MENER EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

► Une prestation complète d'analyse des risques incendie de votre établissement, de gestion de situations d'urgence, qui débouche sur une note de synthèse pragmatique et réaliste, avec des préconisations à court, moyen et long terme



PERSONNES CONCERNÉES :

Directeurs d'établissements, adjoints de direction, chargés de sécurité ou autres personnes assurant les fonctions sécurité

OBJECTIF

Permettre aux directeurs d'établissements et aux personnes impliquées dans la politique sécurité de l'entreprise, de mettre en oeuvre les dispositions nécessaires pour assurer la pérennité de l'entreprise

PROGRAMME

- EXAMEN SUR PLAN DE L'ÉTABLISSEMENT DES FLUX DE PRODUCTION
- ANALYSE DES MOYENS ET PROCÉDURES SÉCURITÉ EXISTANTS DANS L'ÉTABLISSEMENT
- ANALYSE DES CONFORMITÉS RÉGLEMENTAIRES RELATIVES À LA PROTECTION ET LA PRÉVENTION INCENDIE, ET ORGANISATION DE LA MAINTENANCE INCENDIE
- ANALYSE DES CONSIGNES SÉCURITÉ EXISTANTES ET ENVISAGEABLES
- PRISE EN COMPTE DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES ET DES TIERS
- ANALYSE DE CRITICITÉ DES RISQUES
- VISITE CIBLÉE DE L'ÉTABLISSEMENT
- AIDE À LA RÉDACTION DE CONSIGNES DE SÉCURITÉ
- MISE EN COHÉRENCE DES MOYENS TECHNIQUES, MATÉRIELS ET HUMAINS, AVEC L'ORGANISATION CIBLE DÉFINIE DANS LE CADRE DE L'ANALYSE
- RESTITUTION À CHAUD SUITE À LA VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT



DURÉE
1 JOUR



APPRENANTS
1 à 4 personnes



PRÉ-REQUIS
AUCUN



ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

► Nos experts réalisent votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, soit en formule « Clés en mains », soit en faisant participer activement votre personnel à son élaboration



PERSONNES CONCERNÉES :

Directeurs/Directrices d'établissements

OBJECTIF

Répondre par le document unique au décret du 05/11/2001 qui impose à l'employeur d'évaluer les risques de l'entreprise et de formaliser ce recensement dans un document, qui doit être mis à jour au moins annuellement (code du travail, art. R4121-1 à 4)

PROGRAMME

3 FORMULES POSSIBLES :

1- RÉALISATION DU DOCUMENT UNIQUE « CLÉS EN MAINS »

- NOUS RÉALISONS L'ENSEMBLE DU RECENSEMENT ET DE L'ANALYSE DES RISQUES PAR OBSERVATION IN SITU, INTERVIEWS DE SALARIÉS, ET ÉTUDE DES DOCUMENTS RELATIFS À LA SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION EXISTANTS DANS L'ÉTABLISSEMENT. NOUS RÉDIGEONS ENSUITE LE DOCUMENT UNIQUE ADAPTÉ À VOTRE STRUCTURE.

2- RÉALISATION DU DOCUMENT UNIQUE PAR ACCOMPAGNEMENT

- NOUS FORMONS UN GROUPE DE TRAVAIL DÉFINI PAR L'EMPLOYEUR À NOS MÉTHODES DE RECENSEMENT DES RISQUES, À LA HIÉRARCHISATION DES RISQUES, ET AUX PRÉCONISATIONS D'ACTIONS. LE GROUPE DE TRAVAIL RÉDIGE ET FINALISE LUI-MÊME LE DOCUMENT UNIQUE.

3- DOCUMENT UNIQUE PARTICIPATIF

- NOUS ASSURONS LA FORMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL DÉFINI PAR L'EMPLOYEUR, À NOS MÉTHODES DE RECENSEMENT DES RISQUES, EN UNE DEMI-JOURNÉE. LE GROUPE DE TRAVAIL ET NOS CONSULTANTS TRAVAILLENT PARALLÈLEMENT, DANS UN DÉLAI PRÉDÉFINI, POUR EFFECTUER LE RECENSEMENT DES RISQUES. LES RÉSULTATS DE CES TRAVAUX SONT ENSUITE MIS EN COMMUN ET NOUS NOUS CHARGEONS DE RÉDIGER LE DOCUMENT FINAL, QUI EST PARFAITEMENT OPÉRATIONNEL.

L'AVANTAGE DES DEUX DERNIÈRES MÉTHODES EST QUE VOUS DISEZ D'UN GROUPE RELAIS, SENSIBILISÉ AUX RISQUES DE VOTRE ENTREPRISE.



DURÉE

Selon
l'établissement



APPRENANTS

Selon
l'établissement



PRÉ-REQUIS

AUCUN



CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT SUR LA PRÉVENTION INCENDIE

► Une prestation d'aide à la mise en conformité de votre établissement par rapport à vos obligations légales, et un regard neuf sur les mesures de prévention des incendies dans votre activité



PERSONNES CONCERNÉES :

Directeurs d'établissements, adjoints de direction, chargés de sécurité

OBJECTIFS

Vous accompagner dans la compréhension et la mise en oeuvre de vos obligations en matière de sécurité incendie
Vous conseiller sur la mise en place de mesures de prévention des incendies

PROGRAMME

L'INTERVENANT UTILISE UNE GRILLE DE QUESTIONNEMENT SUR :

- L'ACTIVITÉ ET LE CLASSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT,
- LES FLUIDES UTILISÉS, LES OUTILS ET FLUX DE PRODUCTION,
- LES MODES DE STOCKAGE,
- LES MATIÈRES DANGEREUSES,
- LES ZONES ATEX,
- LES MOYENS DE SECOURS,
- LES ORGANES DE SÉCURITÉ,
- LES CONTRATS DE MAINTENANCE

L'INTERVENANT ANALYSE AVEC VOUS L'ORGANISATION DE LA GESTION DE L'URGENCE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT, DEPUIS L'OCCURRENCE DU SINISTRE JUSQU'À L'ÉVACUATION AU POINT DE RASSEMBLEMENT. EN TENANT COMPTE DE L'EXISTANT, CETTE ANALYSE NOUS PERMETTRA DE PROPOSER UN SCHÉMA D'ORGANISATION DE L'URGENCE EN CAS DE SINISTRE

CE SCHÉMA DÉFINIRA LES MISSIONS DE CHACUN, LES MODALITÉS D'ALARME, ET LES CONSIGNES AU POINT FIXE

IL PERMETTRA ÉGALEMENT, EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS OU DE VISITEURS ET DES PLAGES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT, DE DÉFINIR LE NOMBRE DE GUIDES ET DE SERRE-FILES À FORMER



DURÉE

Selon
l'établissement



APPRENANTS

3 à 4 personnes



PRÉ-REQUIS

AUCUN



MISSION APCI (AUDIT PRÉVENTION CONSEIL INCENDIE)

► Nos experts, certifiés par le CNPP, vous accompagnent dans la connaissance et la maîtrise du risque «incendie et explosion» auquel vous êtes exposés. Les prestations proposées vous permettent :

- de développer la prévention et la protection de votre établissement.
- de sensibiliser vos responsables à la prise en compte des risques incendie et explosion



PERSONNES CONCERNÉES :

Directeur de site, Responsable HSE, Personne en charge de la sécurité

OBJECTIFS

Les études APCI (analyse de risque et analyse de vulnérabilité) ont pour objet une étude détaillée (préconisée pour les entreprises ayant des enjeux importants) qui permet d'évaluer la maîtrise de votre risque incendie et explosion et de proposer des mesures adaptées à la prévention et à la maîtrise de ce risque, puis de vérifier périodiquement que ces mesures sont suivies d'effets

DÉROULEMENT

L'ANALYSE DE RISQUE INCENDIE

EST L'OUTIL ADAPTÉ AUX ENTREPRISES SOUHAITANT UNE PREMIÈRE APPROCHE DE L'ÉVALUATION DU RISQUE INCENDIE
CET OUTIL SE PRÉSENTE SOUS LA FORME D'UN AUDIT PERMETTANT L'ÉVALUATION (NOTES / 100) DU NIVEAU DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION
D'UNE ENTREPRISE FACE AUX RISQUES INCENDIE / EXPLOSION

- DES CONSEILS ET DES RECOMMANDATIONS SONT ENSUITE LISTÉS PAR ORDRE DE PRIORITÉ DANS L'OBJECTIF DE RÉHAUSSER LE NIVEAU DE MAÎTRISE DES RISQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ

A POUR OBJET D'ÉVALUER LA MAÎTRISE DU RISQUE INCENDIE ET EXPLOSION SUR LE SITE CONSIDÉRÉ À TRAVERS L'IDENTIFICATION DES POINTS VULNÉRABLES DE L'ENTREPRISE, DÉFINIS COMME L'INTERACTION ENTRE UN POINT NÉVRALGIQUE ET UN POINT DANGEREUX

LE PLAN DE TRAITEMENT PROPOSE :

- UN SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE EN S'APPUYANT SUR DES MESURES MATÉRIELLES/ORGANISATIONNELLES ET DES MOYENS DE PRÉVENTION/ PROTECTION,
- UNE ESTIMATION DES COÛTS D'INVESTISSEMENT,
- UNE ÉLABORATION DU PLANNING DIRECTEUR AVEC PHASAGE DES TRAVAUX



DURÉE

Entre 1 et 5 jours
selon l'établissement et la prestation



PRÉ-REQUIS

Documents à envoyer deux semaines avant la visite sur site ou à mettre à disposition de l'expert le jour de la visite (liste envoyée par Desautel au préalable)



FORMATION INCENDIE SANS FEU RÉEL

- ▶ Savoir donner l'alarme
- ▶ Connaître les principes de base du feu et de l'extinction
- ▶ Etre capable d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie



PERSONNES CONCERNÉES :

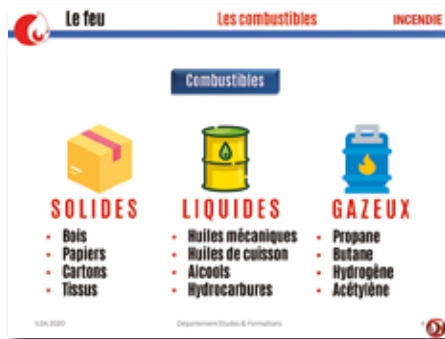
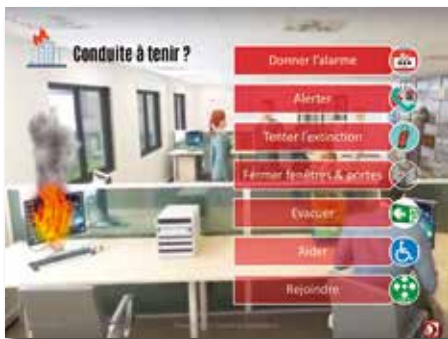
Tous personnels des établissements industriels, tertiaires et commerciaux, et petits établissements urbains

OBJECTIFS

Etre un acteur de la prévention des incendies dans son établissement
Connaître les premières mesures à appliquer en cas d'incendie

PROGRAMME

- RÔLE DU PERSONNEL DE 1ÈRE INTERVENTION, NOTIONS D'ALARME ET D'ALERTE
- LE PHÉNOMÈNE DE LA COMBUSTION ET DES MODES DE PROPAGATION DU FEU
- LES CLASSES DE FEU ET LES AGENTS EXTINCTEURS
- LES NOTIONS ESSENTIELLES DE PRÉVENTION DE L'INCENDIE
- SENSIBILISATION À LA GESTION DE L'URGENCE ET À LA MISE EN SÉCURITÉ DES PERSONNES
- VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT
- UTILISATION D'EXTINCTEUR EAU ET CO2 (SANS FAIRE DE FEU)
- VALIDATION DES COMPÉTENCES PAR UN QUESTIONNAIRE INTERACTIF



DURÉE

2 H 00



APPRENANTS

12 personnes
par session



PRÉ-REQUIS

AUCUN



RÉPARTITION

75% théorique
25% pratique

Code : 900501



FORMATION FEUX RÉELS AVEC BAC À FEU

- ▶ Savoir donner l'alarme
- ▶ Etre capable d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie
- ▶ Choisir les produits et les moyens pour intervenir sur feu réel



PERSONNES CONCERNÉES :

Tous personnels des établissements industriels, tertiaires et commerciaux, et petits établissements urbains

OBJECTIFS

Etre un acteur de la prévention des incendies dans son établissement
Etre capable de choisir et d'utiliser efficacement les moyens de premier secours

PROGRAMME

- RÔLE DU PERSONNEL DE 1ÈRE INTERVENTION (NOTIONS D'ALARME ET D'ALERTE)
- LE PHÉNOMÈNE DE LA COMBUSTION ET DES MODES DE PROPAGATION DU FEU
- LE TRIANGLE DU FEU, LES CLASSES DE FEU ET LES AGENTS EXTINCTEURS (NOTIONS SUR LES CLASSES DE FEUX D ET F)
- LES NOTIONS ESSENTIELLES DE PRÉVENTION DE L'INCENDIE
- LES DANGERS DES FUMÉES
- LES EXTINCTEURS : PRÉSENTATION EN COUPE ET CONSIGNES D'UTILISATION
- DÉMONSTRATION D'EFFICACITÉ DES AGENTS EXTINCTEURS
- EXTINCTION PAR TOUS LES PARTICIPANTS, DE FEUX DE SOLIDES, DE LIQUIDES ET DE GAZ
- EXTINCTION DE FEUX DOMESTIQUES
- VALIDATION DES COMPÉTENCES PAR UN QUESTIONNAIRE INTERACTIF



DURÉE

3 H 00



APPRENANTS

2 à 12 personnes
par session



PRÉ-REQUIS

AUCUN



RÉPARTITION

40% théorique
60% pratique



FORMATION FEUX RÉELS AVEC BAC À FEU ET SENSIBILISATION À L'ÉVACUATION

- ▶ Savoir donner l'alarme
- ▶ Etre capable d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie
- ▶ Choisir les moyens pour intervenir sur feux réels
- ▶ SENSIBILISATION AUX PRINCIPES D'ÉVACUATION : Avoir le bon comportement en cas d'évacuation de son établissement



PERSONNES CONCERNÉES :
Tous personnels des établissements industriels, tertiaires et commerciaux, et petits établissements urbains

OBJECTIFS

Etre capable de choisir et d'utiliser efficacement les moyens de premier secours et connaître son rôle en cas d'évacuation de l'établissement

PROGRAMME

- RÔLE DU PERSONNEL DE 1ÈRE INTERVENTION, NOTIONS D'ALARME ET D'ALERTE
- LE PHÉNOMÈNE DE LA COMBUSTION ET DES MODES DE PROPAGATION DU FEU
- LE TRIANGLE DU FEU, LES CLASSES DE FEU ET LES AGENTS EXTINCTEURS
- LES NOTIONS ESSENTIELLES DE PRÉVENTION DE L'INCENDIE
- LES DANGERS DES FUMÉES
- LE RÔLE DU PERSONNEL EN CAS D'AUDITION DE L'ALARME SONORE GÉNÉRALE
- DÉMONSTRATION D'EFFICACITÉ DES AGENTS EXTINCTEURS
- EXTINCTION PAR TOUS LES PARTICIPANTS, DE FEUX DE SOLIDES, DE LIQUIDES ET DE GAZ
- EXTINCTION DE FEUX DOMESTIQUES
- VALIDATION DES COMPÉTENCES PAR UN QUESTIONNAIRE INTERACTIF



DURÉE
3 H 00



APPRENANTS
2 à 12 personnes
par session



PRÉ-REQUIS
AUCUN



RÉPARTITION
40% théorique
60% pratique

Code : 9000522F



INSTRUCTIONS AU POSTE DE TRAVAIL

► Sensibiliser les personnels à la prise en compte du risque incendie et à la conduite à tenir en cas de sinistre, dans le cadre de leur poste de travail



PERSONNES CONCERNÉES :

Tous personnels des établissements industriels, tertiaires et commerciaux, et petits établissements urbains

OBJECTIF

Vérifier auprès du personnel l'acquisition des consignes de sécurité incendie propres à chaque poste de travail de travail

PROGRAMME

- LE FORMATEUR SE REND SUR CHAQUE POSTE DE TRAVAIL ET UTILISE UNE GRILLE DE QUESTIONNEMENT PERMETTANT DE VÉRIFIER LA BONNE ACQUISITION DES COMPÉTENCES SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE PAR CHAQUE STAGIAIRE.

IL PEUT AUSSI UTILISER LES « FICHES MISSIONS » QUI PERMETTENT AUX APPRENANTS, EN PETITS GROUPES, DE RETROUVER LES ÉLÉMENTS RELATIFS À LA PROTECTION INCENDIE SUR LEUR POSTE DE TRAVAIL.

LES RÉPONSES OBTENUES PERMETTENT DE CORRIGER IMMÉDIATEMENT DES LACUNES, ET D'EFFECTUER UN REPORTING OBJECTIF AUPRÈS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT.

CETTE FORMATION TOTALEMENT INTERACTIVE, PERMET DE CONSOLIDER LES COMPÉTENCES ACQUISES LORS DE PRÉCÉDENTES FORMATIONS.



DURÉE

4 H 00



APPRENANTS

2 à 12 personnes par session



PRÉ-REQUIS

AUCUN



RÉPARTITION

20% théorique
80% pratique



FORMATION INITIALE À L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (A.R.I)

► Savoir intervenir efficacement et en toute sécurité avec un appareil respiratoire isolant



PERSONNES CONCERNÉES :

Equipiers de seconde intervention des entreprises industrielles, tertiaires et agricoles

OBJECTIF

Utiliser efficacement un Appareil Respiratoire Isolant

PROGRAMME

- LA RÉGLEMENTATION
- LA PROTECTION RESPIRATOIRE
- CONNAISSANCE DES DANGERS DES FUMÉES
- LES CONTRAINTES PHYSIOLOGIQUES
- CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTS TYPES D'ARI
- FONCTIONNEMENT D'UN ARI, PRÉCAUTIONS D'EMPLOI, ENTRETIEN
- L'ÉQUIPEMENT DU PORTEUR
- LES RÈGLES ET PROCÉDURES À RESPECTER AVANT, PENDANT, ET APRÈS L'ENGAGEMENT
- TECHNIQUES D'INTERVENTION DU SAUVETEUR EN ATMOSPHÈRE TOXIQUE
- EXERCICES PRATIQUES : ÉQUIPEMENT DU PORTEUR, TECHNIQUES D'INTERVENTION EN ATMOSPHÈRES TOXIQUES, RÔLE DES ÉQUIPIERS.
- RECONNAISSANCE DANS LOCAL ENFUMÉ SELON DISPONIBILITÉ DU SITE
- CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DU COMPORTEMENT
- RECONDITIONNEMENT ET REMISE EN ÉTAT DU MATÉRIEL



DURÉE
7 H 00



APPRENANTS
2 à 6 personnes
par session



PRÉ-REQUIS
- Aptitude médicale au port de l'ARI
- Formations « Exercices sur feux réels »
- Posséder des ARI



RÉPARTITION
50% théorique
50% pratique

Code : 9000515



RECYCLAGE À L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (A.R.I)

► Savoir intervenir efficacement et en toute sécurité avec un appareil respiratoire isolant



PERSONNES CONCERNÉES :

Equipiers de seconde intervention des entreprises industrielles, tertiaires et agricoles, ayant déjà suivi une formation initiale ARI

OBJECTIF

Utiliser efficacement un Appareil Respiratoire Isolant

PROGRAMME

- RAPPELS SUR LES DANGERS DES FUMÉES
- LES DIFFÉRENTS TYPES D'ARI
- FONCTIONNEMENT D'UN ARI, PRÉCAUTIONS D'EMPLOI, ENTRETIEN
- LES CONTRAINTES PHYSIOLOGIQUES
- L'ÉQUIPEMENT DU PORTEUR
- RAPPELS SUR LES RÈGLES ET PROCÉDURES AVANT, PENDANT ET APRÈS L'ENGAGEMENT
- EXERCICES PRATIQUES : ÉQUIPEMENT DU PORTEUR, CONTRÔLES DU MATÉRIEL, TECHNIQUES D'INTERVENTION
- RECONNAISSANCE DANS LOCAL ENFUMÉ SELON DISPONIBILITÉ SUR SITE
- CONTRÔLE FORMATIF
- RECONDITIONNEMENT ET REMISE EN ÉTAT DU MATÉRIEL



DURÉE
3 H 30



APPRENANTS
2 à 8 personnes
par session



PRÉ-REQUIS
- Aptitude médicale au port de l'ARI
- Formation « Exercices Feux réels »
- Posséder des ARI
- Formation initiale ARI



RÉPARTITION
30% théorique
70% pratique

Code : 9000515R



FORMATION INITIALE MANOEUVRES HYDRAULIQUES

- ▶ Savoir utiliser le matériel de seconde intervention et combattre un feu important dans l'attente de l'arrivée des secours extérieurs
- ▶ Savoir s'organiser pour faciliter l'accueil des secours



PERSONNES CONCERNÉES :

Equipiers de seconde intervention des entreprises industrielles ou tertiaires

OBJECTIF

Etre capable d'intervenir sur un feu important avec du matériel hydraulique

PROGRAMME

- LA RÉGLEMENTATION
- CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTS TYPES DE MATÉRIELS HYDRAULIQUES
- LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU MATÉRIEL : BOUCHE ET POTEAU D'INCENDIE, LANCES, RACCORDS, TUYAUX, MATÉRIELS DE PRODUCTION DE MOUSSE, ETC..
- LA MISE EN OEUVRE DES ÉQUIPEMENTS (DÉSENFUMAGE...)
- LES TECHNIQUES D'ÉTABLISSEMENT DU MATÉRIEL
- LES PROCÉDURES ET TECHNIQUES D'ATTAQUE DU FEU
- EXERCICES PRATIQUES : MISE EN OEUVRE DES MATÉRIELS IMPLANTÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT, EXERCICES SUR FEUX RÉELS...
- LES RÔLES DE CHACUN POUR ACCUEILLIR LES SECOURS
- LES CONSIGNATIONS GAZ, ÉLECTRIQUE



DURÉE

7 H 00



APPRENANTS

2 à 10 personnes
par session



PRÉ-REQUIS

- Exercices sur feux réels
- Disposer de matériel hydraulique



RÉPARTITION

30% théorique
70% pratique



RECYCLAGE MANOEUVRES HYDRAULIQUES

- ▶ Savoir utiliser le matériel de seconde intervention et combattre un feu important dans l'attente de l'arrivée des secours extérieurs
- ▶ Savoir s'organiser pour faciliter l'accueil des secours



PERSONNES CONCERNÉES :

Équippers de seconde intervention des entreprises industrielles ou tertiaires déjà formés

OBJECTIF

Les équippers de seconde intervention des entreprises industrielles ou tertiaires doivent être capable d'intervenir sur un feu important avec du matériel hydraulique

PROGRAMME

- LA RÉGLEMENTATION
- CONNAISSANCE DES DIFFÉRENTS TYPES DE MATÉRIELS HYDRAULIQUES
- LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU MATÉRIEL : BOUCHE ET POTEAU D'INCENDIE, LANCES, RACCORDS, TUYAUX, MATÉRIELS DE PRODUCTION DE MOUSSE, ETC..
- LA MISE EN OEUVRE DES ÉQUIPEMENTS (DÉSENFUMAGE...)
- LES TECHNIQUES D'ÉTABLISSEMENT DU MATÉRIEL
- LES PROCÉDURES ET TECHNIQUES D'ATTAQUE DU FEU
- EXERCICES PRATIQUES : MISE EN OEUVRE DES MATÉRIELS IMPLANTÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT, EXERCICES SUR FEUX RÉELS...
- LES RÔLES DE CHACUN POUR ACCUEILLIR LES SECOURS
- LES CONSIGNATIONS GAZ, ÉLECTRIQUE



DURÉE
3 H 30



APPRENANTS
2 à 8 personnes
par session



PRÉ-REQUIS
- Formations initiales de Seconde Intervention
- Disposer de matériel hydraulique



RÉPARTITION
30% théorique
70% pratique



EXERCICES SUR FEUX D'HYDROGÈNE

- ▶ Savoir intervenir sur un feu d'hydrogène en toute sécurité, et en utilisant le matériel approprié.
- ▶ Possibilité d'extinction sur autres feux de gaz (acétylène, propane...)



PERSONNES CONCERNÉES :

Tous équipiers de seconde intervention des entreprises industrielles ou tertiaires pouvant être confrontés à des débuts d'incendie sur fuites de gaz

OBJECTIFS

Savoir intervenir sur des débuts d'incendie sur fuites de gaz, avec l'utilisation de moyens très spécifiques

PROGRAMME

ORGANISATION

- RÔLE DU PERSONNEL D'INTERVENTION ET CONDUITE À TENIR EN CAS DE DÉBUT D'INCENDIE SUR FEUX DE GAZ (BRIDE, TORCHÈRE, CADRE)
- RAPPEL DU PHÉNOMÈNE DE LA COMBUSTION, DES CAUSES ET EFFETS DE L'INCENDIE, ET DES MODES DE PROPAGATION DU FEU
- RAPPEL DES CLASSES DE FEU, DES AGENTS EXTINCTEURS ET DES PROCÉDÉS D'EXTINCTION

EXERCICES PRATIQUES

- MANIPULATION D'EXTINCTEURS SUR FEUX DE CLASSE A, B, ET C (RAPPELS)
- EXTINCTIONS PAR LES PARTICIPANTS DE FEUX DE GAZ ET UTILISATION D'AGENTS EXTINCTEURS SPÉCIFIQUES (POUDRE MONNEX)
- EXTINCTION DE CADRES HYDROGÈNE, DE FEUX DE BRIDES OU DE TORCHÈRES
- APPROCHE « EAU » ET EXTINCTION SIMULTANÉE À LA POUDRE



DURÉE

3 H 30



APPRENANTS

2 à 8 personnes
par session



PRÉ-REQUIS

Formation
« Exercices sur feux réels ».



RÉPARTITION

20% théorique
80% pratique



FORMATION INCENDIE SUR FEUX D'HÉLIPTÈRE AU SOL

- ▶ Être capable de mettre en sécurité l'équipage et les occupants d'un hélicoptère sur un départ de feu
- ▶ Savoir utiliser les moyens de secours dédiés en cas de départ de feu sur un hélicoptère

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnels en charge de la sécurité incendie lors des phases de décollage et d'atterrissage des hélicoptères

OBJECTIFS

Savoir intervenir sur un départ de feu sur hélicoptère au sol
Savoir effectuer le sauvetage du pilote et des passagers

PROGRAMME

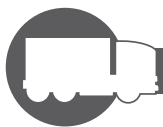
- LA RÉGLEMENTATION SUR LES HÉLISTATIONS
- LES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE DES HÉLIPTÈRES
- LES RÈGLES DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DES HÉLIPTÈRES
- LES DIFFÉRENTS INCIDENTS ET DÉPARTS DE FEU SUR UN HÉLIPTÈRE
- LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE
- FORMATION CONFORME AUX RECOMMANDATIONS DE LA DGAC ET À L'ARRÊTÉ DU 23 JUILLET 2012

EXERCICES SUR FEUX RÉELS SUR MAQUETTE DE COCKPIT D'HÉLIPTÈRE

- UTILISATION DES DIFFÉRENTS TYPES D'EXTINCTEURS À DISPOSITION (EAU 9 LITRES, POUDRE 9KG, CO2 20KG, POUDRE 50KG, EAU 45 LITRES)
- EXERCICES DE SAUVETAGE SUR MANNEQUIN

**DURÉE**
7 H 00**APPRENANTS**
2 à 8 personnes
par session**PRÉ-REQUIS**
- Formation
« Exercices sur feux réels »
- EPI adéquats**RÉPARTITION**
45% théorique
55% pratique

Code : 9000563



UNITÉ LÉGÈRE DE FORMATION INCENDIE

- ▶ Savoir donner l'alarme
- ▶ Etre capable d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie



PERSONNES CONCERNÉES :

Tous personnels des établissements industriels, tertiaires et commerciaux

OBJECTIFS

Etre un acteur de la prévention des incendies dans son établissement
Etre capable de choisir et d'utiliser efficacement les moyens de premier secours

PROGRAMME

L'UNITÉ MOBILE LÉGÈRE DE FORMATION INCENDIE DESAUTEL VOUS PERMET D'UTILISER LES EXTINCTEURS SOIT SUR FEU RÉEL, SOIT SUR FEU SIMULÉ, SOIT SUR LES 2 TYPES D'OUTILS
POSSIBILITÉ D'AJOUTER UNE SENSIBILISATION À L'ÉVACUATION (15 MINUTES)

THÉORIQUE

(TRONC COMMUN À TOUTES LES FORMATIONS)

- SAVOIR DONNER L'ALARME
- LE TRIANGLE DU FEU
- LES CLASSES DE FEU

PRATIQUE

- LES PROCÉDÉS D'EXTINCTION
- LES AGENTS EXTINCTEURS
- PRÉSENTATION DES EXTINCTEURS
- MANIPULATION DES EXTINCTEURS SUR LES FEUX RÉELS ET/OU FEUX SIMULÉS



DURÉE

1 H 00 à 1 H 45
Selon le programme retenu



APPRENANTS

8 personnes par session
(32 à 48 personnes / jour
Selon le programme retenu)



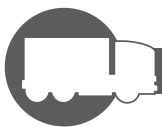
PRÉ-REQUIS

AUCUN



RÉPARTITION

40% théorique
60% pratique



LABORATOIRES MOBILES FEUX RÉELS URBAINS

- ▶ Savoir donner l'alarme
- ▶ Etre capable d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie



PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel d'établissement soumis au code du travail et le personnel EPI qui doit acquérir les premiers gestes réflexes lors de la découverte d'un incendie

OBJECTIFS

Etre un acteur de la prévention des incendies dans son établissement
Etre capable de choisir et d'utiliser efficacement les moyens de premier secours

PROGRAMME

THÉORIQUE

- L'ALARME, L'ALERTE
- LE PHÉNOMÈNE DE LA COMBUSTION
- LES CLASSES DE FEU
- LES NOTIONS ESSENTIELLES DE PRÉVENTION DES INCENDIES
- LES DANGERS DES FUMÉES

PRATIQUE

- LES EXTINCTEURS
- EXERCICES PRATIQUES D'EXTINCTION SUR FEUX RÉELS, AVEC 2 TYPES D'EXTINCTEURS (EAU PULVÉRISÉE ET CO2), SUR 4 Foyers DISTINCTS



DURÉE
1 H 30



APPRENANTS
12 personnes par session
(48 personnes / jour)

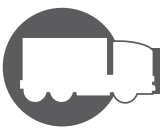


PRÉ-REQUIS
AUCUN



RÉPARTITION
40% théorique
60% pratique

Codes : 9000580 - 9000579



LABORATOIRES MOBILES FEUX RÉELS URBAINS AVEC UTILISATION DES R.I.A

- ▶ Savoir donner l'alarme
- ▶ Etre capable d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie



PERSONNES CONCERNÉES :

Tout le personnel d'établissement soumis au code du travail et le personnel EPI qui doit acquérir les premiers gestes réflexes lors de la découverte d'un incendie

OBJECTIFS

Etre un acteur de la prévention des incendies dans son établissement
Etre capable de choisir et d'utiliser efficacement les moyens de premier secours

PROGRAMME

THÉORIQUE

- L'ALARME, L'ALERTE
- LE PHÉNOMÈNE DE LA COMBUSTION
- LES CLASSES DE FEU
- LES NOTIONS ESSENTIELLES DE PRÉVENTION DES INCENDIES
- LES DANGERS DES FUMÉES

PRATIQUE

- LES EXTINCTEURS
- EXERCICES PRATIQUES D'EXTINCTION SUR FEUX RÉELS, AVEC 2 TYPES D'EXTINCTEURS (EAU PULVÉRISÉE ET CO2), SUR 4 FOYERS DISTINCTS
- MISE EN ŒUVRE D'UN RIA DE VOTRE INSTALLATION



DURÉE
1 H 45



APPRENANTS
12 personnes par session
(48 personnes / jour)

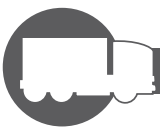


PRÉ-REQUIS
AUCUN



RÉPARTITION
40% théorique
60% pratique

Codes : 9000580R - 9000579R



IGNYS, NOTRE UNITÉ PORTABLE DE FORMATION INCENDIE

- ▶ Donner l'alarme
- ▶ Utiliser les moyens de premier secours contre un début d'incendie



PERSONNES CONCERNÉES :

Tous personnels des établissements industriels, tertiaires et commerciaux

OBJECTIF

Acquérir les premiers gestes réflexes lors de la découverte d'un incendie

PROGRAMME

LE PROGRAMME EST DÉFINI PAR VOS SOINS EN FONCTION DE VOS RISQUES ET DU TEMPS QUE VOUS ACCORDEZ À CHAQUE SESSION DE FORMATION

POINTS FORTS D'IGNYS

IGNYS PERMET AUX APPRENANTS DE SE FORMER À LA MANIPULATION DES EXTINCTEURS DANS LEUR ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- RECONNAISSANCE DES PRINCIPALES CLASSES DE FEUX ET UTILISATION DES 3 TYPES D'EXTINCTEURS
- SOLUTION ÉCONOMIQUEMENT AVANTAGEUSE, SANS CONTRAINTE LOGISTIQUE, ET INSTALLÉE DIRECTEMENT DANS VOS LOCAUX

PRISES DE VUES ET SCÉNARISATION

VOUS SOUHAITEZ PERSONNALISER LA FORMATION À VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ?

- NOS ÉQUIPES VIENNENT DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT EFFECTUER DES PRISES DE VUES, PUIS CRÉENT DES SCÉNARIOS DE DÉPARTS DE FEU
- CES SCÉNARIOS PERMETTENT UNE REPRÉSENTATION EN 3D DU LOCAL CHOISI AVEC DIFFÉRENTS DÉPARTS DE FEU
- IL NE RESTE PLUS ENSUITE QU'À FORMER VOTRE PERSONNEL !



DURÉE

Selon vos disponibilités



APPRENANTS

Selon votre programme



PRÉ-REQUIS

AUCUN



RÉPARTITION

40% théorique
60% pratique

Code : 9000591



CONSEIL ET ORGANISATION DE LA GESTION DE L'URGENCE

► Savoir organiser l'urgence dans son établissement



PERSONNES CONCERNÉES :

Directeurs d'établissements, adjoints de direction, chargés de sécurité

OBJECTIF

Vérifier la chronologie de l'évacuation entre l'occurrence du sinistre et la décision d'évacuer l'établissement, aider l'établissement à la rédaction des consignes en cas d'urgence

PROGRAMME

- LE FORMATEUR UTILISE UNE GRILLE DE QUESTIONNEMENT QUI PERMET DE TRACER LA CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS, DEPUIS L'OCCURRENCE DU SINISTRE (INCENDIE OU INCIDENT) JUSQU'À L'ÉVACUATION AU POINT DE RASSEMBLEMENT
- AU COURS D'UNE VISITE CIBLÉE DE L'ÉTABLISSEMENT, LE FORMATEUR VÉRIFIE ÉGALEMENT LES CONSIGNES, PLANS D'ÉVACUATION ET D'INTERVENTION DE L'ÉTABLISSEMENT, ET LES AUTRES MATÉRIELS FACILITANT L'ÉVACUATION DU PERSONNEL ET DU PUBLIC
- LA GRILLE DE QUESTIONNEMENT ET LA VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT PERMETTENT, EN TENANT COMPTE DE L'EXISTANT, DE PROPOSER UN SCHÉMA D'ORGANISATION DE L'URGENCE EN CAS DE SINISTRE
- CE SCHÉMA DÉFINIRA LES MISSIONS DE CHACUN, LES MODALITÉS D'ALARME, ET LES CONSIGNES AU POINT FIXE. IL PERMETTRA ÉGALEMENT, EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS OU DE VISITEURS ET DES PLAGES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT, DE DÉFINIR LE NOMBRE DE GUIDES ET DE SERRE-FILES À FORMER



DURÉE

3 H 30

Variable selon l'établissement



APPRENANTS

3 à 4 personnes
par session



PRÉ-REQUIS

AUCUN

Code : 900520



FORMATION DES ÉQUIPIERS D'ÉVACUATION

► Sur la base de l'organisation de la gestion de l'urgence préalablement définie, les différents acteurs savent diriger et encadrer l'évacuation des personnels et/ ou du public.



PERSONNES CONCERNÉES :

Chargés de sécurité, directeurs d'établissements, coordinateurs d'évacuation, responsables d'étages, personnel d'accueil, agents de sécurité, guides, serre-files

OBJECTIF

Former les acteurs de l'évacuation

PROGRAMME

- RAPPEL DES CONSIGNES D'URGENCE DE L'ÉTABLISSEMENT (VALIDÉES LORS DE « L'ORGANISATION DE LA GESTION DE L'URGENCE »)
- TECHNIQUES GÉNÉRALES D'ÉVACUATION
- MODALITÉS D'ALARME, D'ALERTE, ET D'ACCUEIL DES SECOURS EXTÉRIEURS
- RÔLES ET MISSIONS DES GUIDES, DES SERRE-FILES, ET DU COORDINATEUR D'ÉVACUATION
- MESURES SPÉCIFIQUES LIÉES À LA PRÉSENCE DE PERSONNES HANDICAPÉES
- RECONNAISSANCE DES ITINÉRAIRES ET DU POINT DE RASSEMBLEMENT (VISITE EXHAUSTIVE DE L'ÉTABLISSEMENT)
- SIGNALISATION, BALISAGE : PLANS, CONSIGNES...



DURÉE

3 H 00



APPRENANTS

12 personnes
par session



PRÉ-REQUIS

Organisation de
la gestion de l'urgence



RÉPARTITION

30% théorique
70% pratique



MISE EN SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE TYPE U ET J

► A l'issue de cette formation, les stagiaires maîtrisent le schéma d'organisation de l'urgence spécifique à leur établissement, la conduite à tenir en cas d'alarme, et les techniques de transfert horizontal



PERSONNES CONCERNÉES :

Tous personnels soignants des établissements de type U (établissements de soins) et J (maisons de retraite et résidences pour personnes âgées)

OBJECTIF

Maîtriser les procédures de mise en sécurité par transfert horizontal de l'établissement

PROGRAMME

- RAPPEL DES CONSIGNES D'URGENCE DE L'ÉTABLISSEMENT (VALIDÉES LORS DE « L'ORGANISATION DE LA GESTION DE L'URGENCE »)
- PRÉSENTATION DU COMPARTIMENTAGE
- TECHNIQUES GÉNÉRALES D'ÉVACUATION DU PERSONNEL, DES RÉSIDENTS ET DES PATIENTS
- MODALITÉS D'ALARME, D'ALERTE, ET D'ACCUEIL DES SECOURS EXTÉRIEURS
- RÔLES ET MISSIONS DE CHACUN
- RECONNAISSANCE DES ITINÉRAIRES ET DU POINT DE RASSEMBLEMENT
- PRÉSENTATION DU SSI
- SIGNALISATION, BALISAGE : PLANS, CONSIGNES...
- EXERCICES PRATIQUES : VISITE EXHAUSTIVE DE L'ÉTABLISSEMENT, EXERCICES DE MISE EN SÉCURITÉ HORIZONTALE DE PATIENTS ET RÉSIDENTS AVEC DIFFÉRENTS MOYENS



DURÉE

3 H 00



APPRENANTS

12 personnes par session



PRÉ-REQUIS

Organisation de la gestion de l'urgence



RÉPARTITION

40% théorique
60% pratique



MISE EN PLACE D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION

- ▶ Savoir évacuer un bâtiment en toute sécurité
- ▶ Valider l'organisation de l'urgence de l'établissement



PERSONNES CONCERNÉES :
L'ensemble des occupants d'un établissement

OBJECTIF

Valider le schéma d'organisation de l'urgence de l'établissement, et la formation des équipiers d'évacuation, par un exercice pratique mettant en œuvre les compétences de chacun en attendant l'arrivée des secours

PROGRAMME

- SELON UN SCENARIO PRÉ-ÉTABLI, LE FORMATEUR DÉCLENCHE L'OPÉRATION D'ÉVACUATION
- LE FORMATEUR VÉRIFIE LE DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS ET NOTE LES ACTIONS MENÉES, AINSI QUE LE TEMPS NÉCESSAIRE À L'ÉVACUATION
- EN FIN D'EXERCICE, LE FORMATEUR RASSEMBLE LES GUIDES ET SERRE-FILES ET ANALYSE AVEC EUX LE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION
- LE FORMATEUR PROPOSE D'ÉVENTUELS AXES D'AMÉLIORATION



DURÉE

Variable suivant l'établissement



APPRENANTS

Tout le personnel de l'établissement évacué



PRÉ-REQUIS

- Organisation de la gestion de l'urgence
- Formation des acteurs de l'évacuation au schéma de l'évacuation de l'établissement



RÉPARTITION

10% théorique
90% pratique



MISE EN OEUVRE D'UNE ÉVACUATION DANS LES PETITS ÉTABLISSEMENTS

► A l'issue de la formation, les stagiaires maîtrisent les procédures d'évacuation dans leur structure



PERSONNES CONCERNÉES :

Au minimum le chef d'établissement, les guides et serre-files, et si possible l'ensemble du personnel

OBJECTIFS

Comprendre et appliquer l'ensemble des fondamentaux de l'évacuation dans les petits établissements industriels, tertiaires et commerciaux (moins de 20 personnes)

PROGRAMME

1 ÈRE PHASE

LE FORMATEUR VISITE LE SITE POUR UN REPÉRAGE :

- DES ISSUES DE SECOURS, DES DÉCLENCHEURS MANUELS, DES BLOCS D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ...

2 ÈME PHASE

COURS THÉORIQUE EN SALLE :

- TECHNIQUE GÉNÉRALE D'ÉVACUATION (CHRONOLOGIE)
- MODALITÉS D'ALARME ET D'ALERTE
- RÔLES ET MISSIONS DE CHACUN
- RECONNAISSANCE DES ITINÉRAIRES ET DU POINT DE RASSEMBLEMENT
- LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ, PLANS D'ÉVACUATION, PLANS D'INTERVENTION
- SIGNALISATION, BALISAGE
- MODALITÉS D'ACCUEIL DES SECOURS EXTÉRIEURS

3 ÈME PHASE

- RÉUNION DES GUIDES ET SERRE-FILES OU DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
- RECONNAISSANCE EN GROUPE DES CIRCUITS D'ÉVACUATION, DU POINT DE RASSEMBLEMENT
- EXERCICE D'ÉVACUATION SI POSSIBLE



DURÉE

3 H 00
à 3 H 30



APPRENANTS

2 à 12 personnes
par session



PRÉ-REQUIS

AUCUN



RÉPARTITION

50% théorique
50% pratique



FORMATION À L'UTILISATION DU SSI (SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE)

► A l'issue de la formation, les stagiaires connaissent le fonctionnement général du SSI



PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes assurant des fonctions sécurité dans l'entreprise ou en charge de l'exploitation d'un SSI

OBJECTIF

Connaître le fonctionnement du système de sécurité incendie de son établissement

PROGRAMME

- OBJECTIFS ET CONSTITUTION D'UN SSI
- RESPECT DES RÈGLES D'EFFICACITÉ ET DE BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION
- ACTIONS À MENER EN CAS D'ALARME OU DE DÉRANGEMENT
- SAVOIR DÉCLENCHER MANUELLEMENT PUIS RÉARMER LE SYSTÈME D'ALARME
- IDENTIFIER ET SAVOIR INTERPRÉTER L'ADRESSE SUR LE SSI
- FAIRE LA LEVÉE DE DOUTE
- INTERVENTION POUR TRAVAUX DANS LES LOCAUX SOUS DÉTECTION INCENDIE
- OPÉRATIONS EFFECTUÉES PAR L'ENTREPRISE EN CHARGE DE LA MAINTENANCE
- VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT (REPÉRAGE DES DM, DES DÉTECTEURS, DES SIRÈNES...)



DURÉE

2 H 00



APPRENANTS

8 personnes maximum



PRÉ-REQUIS

AUCUN



RÉPARTITION

40% théorique
60% pratique

Code : 9000578



MISE EN OEUVRE DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÉCURITÉ (PPMS)

- ▶ Connaître et comprendre les principes de la mise en sécurité dans le cadre d'un PPMS
- ▶ Savoir appliquer les procédures de mise en sécurité



PERSONNES CONCERNÉES :

Directeurs d'établissements soumis au PPMS

OBJECTIF

Répondre à l'obligation réglementaire édictée dans le Code de la Sécurité Intérieure, le code de l'Environnement, et dans les textes propres à l'Education Nationale

PROGRAMME

THÉORIQUE

- LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE
- RAPPEL DES CONSIGNES PPMS VALIDÉES EN AMONT PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT
- LA RÉPARTITION DES MISSIONS DES PERSONNELS
- RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SELON LE TYPE DE RISQUE
- ORGANISATION SPÉCIFIQUE À L'ÉTABLISSEMENT (RISQUES RECENSÉS, MOYENS HUMAINS, MOYENS TECHNIQUES ET PROCÉDURES PROPRES À CHAQUE RISQUE IDENTIFIÉ)
- COMPOSITION DE L'ANNUAIRE DE CRISE ET DE LA MALLETTE DE PREMIÈRE URGENCE.
- L'ALARME SPÉCIFIQUE À LA MISE EN OEUVRE DU PPMS

PRATIQUE

- VISITE DU SITE (IDENTIFICATION DES LIEUX DE RECUEIL ET DE CONFINEMENT, LECTURE DES PLANS DE SÉCURITÉ, REPÉRAGE DES ORGANES DE SÉCURITÉ) ET/OU SCÉNARIO PRATIQUE
- MISE EN OEUVRE D'UN SCÉNARIO SUR LA BASE D'UN OU DES RISQUES IDENTIFIÉS DANS LE PPMS



DURÉE
3 H 00



APPRENANTS
2 à 12 personnes
par session



PRÉ-REQUIS
PPMS
de l'établissement



RÉPARTITION
50% théorique
50% pratique

Code : 9000522P



TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS

► Connaître et appliquer les mesures spécifiques de prévention et de protection lors de la réalisation de travaux par points chauds



PERSONNES CONCERNÉES :

Chefs d'établissements, chargés de sécurité, responsables d'entretien et de maintenance, responsables travaux, agents d'entretien, personnels des entreprises utilisant des procédés de travail par point chauds

OBJECTIF

Maîtriser l'ensemble de la procédure « travaux par points chauds » et des règles de délivrance et d'utilisation des plans de prévention et des permis de feu

PROGRAMME

- LES DANGERS GÉNÉRÉS PAR LES TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS ET LES MOYENS DE PRÉVENTION
- LES MODES DE PROPAGATION DU FEU
- ANALYSE DES RISQUES D'ÉCLOSION, DE DÉVELOPPEMENT, ET DE PROPAGATION D'UN FEU
- IMPORTANCE DE LA QUALITÉ ET DU CONTRÔLE DU MATÉRIEL UTILISÉ
- LES MESURES PRÉVENTIVES
- LA MAÎTRISE DU « PERMIS DE FEU »
- LES MESURES À RESPECTER PENDANT ET APRÈS L'INTERVENTION
- ETUDES DE CAS SOUS FORME D'ATELIERS SUR POSTE DE TRAVAIL



DURÉE
2 H 30



APPRENANTS
2 à 12 personnes
par session



PRÉ-REQUIS
AUCUN



RÉPARTITION
50% théorique
50% pratique



FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Habilitation INRS n° H30785/2023/SST-1/0/06

- ▶ Eviter «l'accident» ou les maladies professionnelles
- ▶ Eviter le «sur accident»
- ▶ Protéger, examiner, faire alerter ou alerter, secourir pour faire face à un début d'incendie



PERSONNES CONCERNÉES :
Salariés de tous secteurs



OBJECTIFS

Rendre capable le Sauveteur Secouriste du Travail d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées

PROGRAMME

ÉVITER «L'ACCIDENT» OU LES MALADIES PROFESSIONNELLES

- SITUER SON RÔLE DE SST, EN TANT QU'ACTEUR DE LA PRÉVENTION, DANS L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE
- REPÉRER DES SITUATIONS DANGEREUSES DANS SA SITUATION DE TRAVAIL ET APPORTER DES PISTES D'AMÉLIORATION
- INFORMER LES PERSONNES DÉSIGNÉES DANS LE PLAN D'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE DE LA/DES SITUATION(S) DANGEREUSE(S) REPÉRÉE(S)

ÉVITER LE «SUR ACCIDENT»

- L'INTERVENTION DU SST FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

PROTÉGER, EXAMINER, FAIRE ALERTER OU ALERTER, SECOURIR

SÉQUENCES ABORDÉES :

- LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT, S'ÉTOUFFE, SE PLAINT DE MALAISE, DE BRÛLURES, DOULEURS EMPÊCHANT CERTAINS MOUVEMENTS, PLAIES QUI NE SAIGNENT PAS ABONDAMMENT, NE RÉPOND PAS ET RESPIRE, NE RÉPOND PAS ET NE RESPIRE PAS

CONDUITE À TENIR :

- COMPRESSION MANUELLE, PANSEMENT COMPRESSIF, POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ, RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE, ...
- CONDUITE À TENIR SUR L'ADULTE, ENFANT ET NOURRISSON
- PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE COMPLÈTE (DÉCLARATION MÉDECINE DU TRAVAIL, FORPREV, ÉDITION DES CARTES)



DURÉE
14 H 00
(2 JOURS)



APPRENANTS
4 à 10 personnes
par session



PRÉ-REQUIS
AUCUN



ÉPREUVES CERTIFICATIVES
(selon la grille d'évaluation de l'INRS)

Codes : 9000530 (Intra-entreprise) - 9000538 (Inter-entreprise)



MAINTIEN & ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Habilitation INRS n° H30785/2023/SST-1/0/06

- ▶ Eviter «l'accident» ou les maladies professionnelles
- ▶ Eviter le «sur accident»
- ▶ Protéger, examiner, faire alerter ou alerter, secourir



PERSONNES CONCERNÉES :

Salariés de tous secteurs déjà titulaires du certificat SST



OBJECTIF

Maintenir et Actualiser les Compétences du SST à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de la formation initiale
Cette formation doit intervenir au plus tard 24 mois après la formation initiale ou la dernière formation MAC

PROGRAMME

ÉCHANGE DE PRATIQUES AUTOUR DES EXPÉRIENCES VÉCUES EN TANT QU'ACTEUR DE PRÉVENTION, INTERVENTION EN CAS D'ACCIDENT...

ÉVITER «L'ACCIDENT» OU LES MALADIES PROFESSIONNELLES

- SITUER SON RÔLE DE SST, EN TANT QU'ACTEUR DE LA PRÉVENTION, DANS L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE
- REPÉRER DES SITUATIONS DANGEREUSES DANS SA SITUATION DE TRAVAIL ET APPORTER DES PISTES D'AMÉLIORATION
- INFORMER LES PERSONNES DÉSIGNÉES DANS LE PLAN D'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE DE LA/DES SITUATION(S) DANGEREUSE(S) REPÉRÉE(S)

ÉVITER LE «SUR ACCIDENT»

- L'INTERVENTION DU SST FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

PROTÉGER, EXAMINER, FAIRE ALERTER OU ALERTER, SECOURIR

SÉQUENCES ABORDÉES :

- LA VICTIME SAIGNE ABONDAMMENT, S'ÉTOUFFE, SE PLAINT DE MALAISE, DE BRÛLURES, DOULEURS EMPÊCHANT CERTAINS MOUVEMENTS, PLAIES QUI NE SAIGNENT PAS ABONDAMMENT, NE RÉPOND PAS ET RESPIRE, NE RÉPOND PAS ET NE RESPIRE PAS

CONDUITE À TENIR :

- COMPRESSION MANUELLE, PANSEMENT COMPRESSIONNÉ, POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ, RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE, ...
- CONDUITE À TENIR SUR L'ADULTE, ENFANT ET NOURRISSON
- PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE COMPLÈTE (DÉCLARATION MÉDECINE DU TRAVAIL, FORPREV, ÉDITION DES CARTES)



DURÉE
7 H 00



APPRENANTS
4 à 10 personnes
par session



PRÉ-REQUIS
Être titulaire
du certificat SST



ÉPREUVES CERTIFICATIVES
(selon la grille d'évaluation de
l'INRS)

Codes : 9000540 (Intra-entreprise) - 9000548 (Inter-entreprise)



SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT

- ▶ Assurer la sécurité de soi-même, de la victime ou de toute autre personne et alerter
- ▶ Réagir face à une hémorragie externe
- ▶ Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatique externe



APPELER



METTRE EN P.L.S



STOPPER UNE HÉMORRAGIE



MASSER ET DÉFIBRILLER



PERSONNES CONCERNÉES :

Tout public

Obligation pour les agents de la fonction publique (Circulaire du 2 octobre 2018)

OBJECTIF

Etre capable de réagir face à une situation d'urgence

PROGRAMME

- PROTECTION ET EXAMEN DE LA VICTIME
- ALERTE
- ARRÊT D'UN SAIGNEMENT ABONDANT EXTERNE
- COMPRESSIONS THORACIQUES AVEC UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR
- POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ (PLS)

**DURÉE**
2 H 00**APPRENANTS**
Jusqu' à 6 personnes
par session**PRÉ-REQUIS**
AUCUN**RÉPARTITION**
20% théorique
80% pratique



INITIATION À LA PRISE EN CHARGE DE L'ARRÊT CARDIAQUE ET À L'UTILISATION DES DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (DAE)

- ▶ Être capable d'identifier les signes qui permettent de reconnaître un arrêt cardiaque
- ▶ Savoir réaliser, devant une victime en arrêt cardiaque, les gestes qui permettent d'augmenter les chances de survie



PERSONNES CONCERNÉES :
Tout public

OBJECTIF

Mettre en oeuvre les mesures permettant d'intervenir sur une personne en arrêt cardiaque

PROGRAMME

- L'ARRÊT CARDIAQUE ET SES CONSÉQUENCES
- COMMENT RECONNAÎTRE UN ARRÊT CARDIAQUE
- COMMENT ALERTE LES SECOURS
- RÉALISER UNE RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE
- LE DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE
- DANS QUEL CAS ET COMMENT UTILISER UN DAE



DURÉE

1 H 00
2 à 3 sessions
par 1/2 journée



APPRENANTS

Jusqu'à 6 personnes
par session



PRÉ-REQUIS

AUCUN



RÉPARTITION

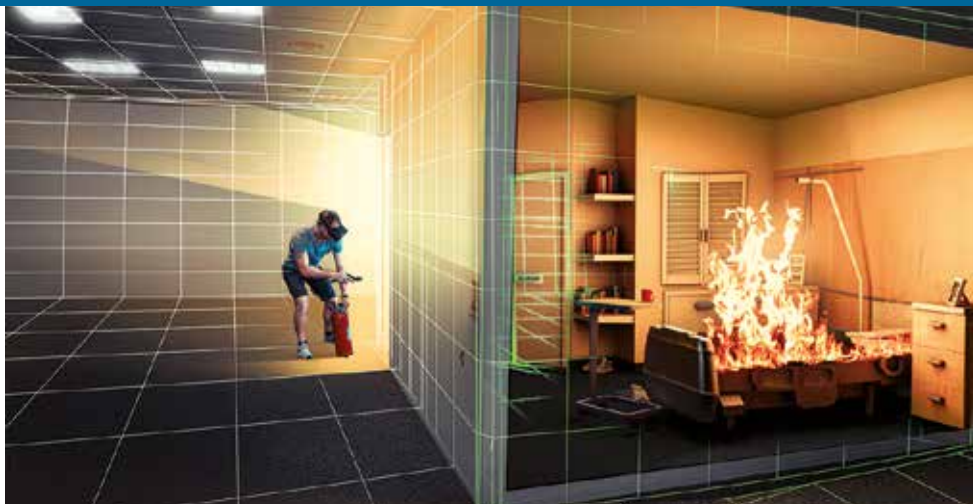
30% théorique
70% pratique

Code : 9000546



MISE EN SÉCURITÉ DES RÉSIDENTS ET PATIENTS EN ÉTABLISSEMENT DE SOINS ERP TYPES U & J

- ▶ Effectuer une levée de doute
- ▶ Appliquer les procédures internes (alarme, alerte)
- ▶ Savoir mettre les résidents ou patients en sécurité

**PERSONNES CONCERNÉES :**

Personnel des établissements de soins et EHPAD

OBJECTIF

Etre capable d'intervenir efficacement en cas d'incendie avéré ou de déclenchement d'une alarme
Consolider ses connaissances sur les procédures de l'établissement

PROGRAMME**PLUSIEURS SCÉNARIOS DISPONIBLES POUR FAIRE FACE À TOUTES LES SITUATIONS**

- L'ALARME, L'ALERTE
- LA COMBUSTION
- LES AGENTS EXTINCTEURS
- LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ
- MISE EN SÉCURITÉ HORIZONTALE
- IDENTIFIER LE FEU
- ANALYSER LES RISQUES
- EFFECTUER LES COUPURES D'URGENCE
- DONNER L'ALARME OU ALERTER LES SECOURS
- UTILISER L'EXTINCTEUR DE FORMATION SUR FEUX VIRTUELS

**DURÉE**3 ateliers
d'une heure**APPRENANTS**12 personnes par session
(4 personnes par atelier)**PRÉ-REQUIS**Avoir suivi
initialement
une formation de base**RÉPARTITION**10% théorique
90% pratique

Code : 9000524R



ÉVACUATION EN ÉTABLISSEMENT TERTIAIRE OU HÔTELLERIE

- ▶ Effectuer une levée de doute
- ▶ Appliquer les procédures internes d'évacuation
- ▶ Savoir évacuer les occupants du bâtiment



PERSONNES CONCERNÉES :

Chargés de sécurité, directeurs d'établissements, coordinateurs d'évacuation, responsables d'étages, personnel d'accueil, agents de sécurité, guides, serre-files

OBJECTIF

Former les acteurs de l'évacuation en établissement tertiaire ou hôtelier

PROGRAMME

PLUSIEURS SCÉNARIOS DISPONIBLES POUR FAIRE FACE À TOUTES LES SITUATIONS

- L'ALARME, L'ALERTE
- RÔLES ET MISSIONS DES GUIDES, DES SERRE-FILES, ET DU COORDINATEUR D'ÉVACUATION
- DÉROULEMENT D'UNE ÉVACUATION
- MESURES SPÉCIFIQUES LIÉES À LA PRÉSENCE DE PERSONNES HANDICAPÉES
- ZOOM SUR LES MOYENS DE SECOURS DE L'ÉTABLISSEMENT



DURÉE

3 ateliers
d'une heure



APPRENANTS

12 personnes par session
(4 personnes par atelier)



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi
initialement
une formation de base



RÉPARTITION

10% théorique
90% pratique



FORMATION ÉVACUATION EN E-LEARNING

► Acquérir les connaissances permettant une évacuation dans les meilleures conditions, sur une formation courte et à distance



PERSONNES CONCERNÉES :

Tous personnels des établissements industriels, tertiaires et commerciaux et petits établissements

OBJECTIF

Etre capable d'intervenir et d'adopter les bons comportements pour évacuer l'établissement en cas de sinistre

PROGRAMME

- LES CAUSES DES DÉPARTS DE FEU ET INCENDIES EN ENTREPRISE
- LE PHÉNOMÈNE DE LA COMBUSTION
- LE DÉROULEMENT D'UNE ÉVACUATION : QUAND ET COMMENT ÉVACUER
- LES MOYENS D'ALARME ET D'ALERTE
- LES RÉACTIONS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE RENCONTRÉES LORS D'UNE ÉVACUATION : COMMENT RÉAGIR ?
- LES CHEMINEMENTS D'ÉVACUATION, LES ISSUES DE SECOURS, LES PLANS D'ÉVACUATION, LE POINT DE RASSEMBLEMENT
- LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉQUIPE D'ÉVACUATION
- QUIZ D'ÉVALUATION



DURÉE
30 mn



APPRENANTS
Auto-formation individuelle en e-learning



PRÉ-REQUIS
AUCUN

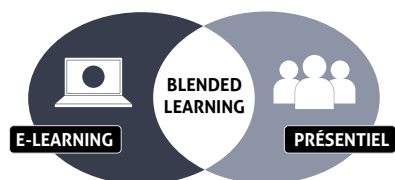


RÉPARTITION
100% théorique
(Nombreuses interactions ludiques, vidéos et illustrations en 3D)



FORMATION INCENDIE EN BLENDED LEARNING (E-LEARNING + PRÉSENTIEL)

- ▶ Sensibilisation de vos personnels à la sécurité et la prévention des incendies par une formation courte en e-learning
- ▶ Consolidation des acquis et exercices de manipulation d'extincteurs en présentiel



PERSONNES CONCERNÉES :

Tous personnels des établissements industriels, tertiaires et commerciaux et petits établissements

OBJECTIFS

Savoir donner l'alarme, être un acteur de la prévention dans son établissement
Savoir choisir les produits et moyens pour intervenir sur un départ de feu

PROGRAMME

FORMATION EN E-LEARNING

- LE PHÉNOMÈNE DE LA COMBUSTION
- LES MODES DE PROPAGATION DU FEU
- L'ALARME, L'ALERTE
- LA PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE
- LES AGENTS EXTINCTEURS
- LES EXTINCTEURS
- VIDÉOS ET INTERACTIONS LUDIQUES
- TESTS DE CONNAISSANCE À CHAQUE CHAPITRE

MANIPULATION D'EXTINCTEURS EN PRÉSENTIEL

- RAPPELS SUR LES CLASSES DE FEUX
- RAPPELS SUR LES DIFFÉRENTS TYPES D'EXTINCTEURS ET LEUR UTILISATION
- DÉMONSTRATION DU FORMATEUR
- PASSAGE EFFECTIF DE CHAQUE APPRENANT SUR FEUX RÉELS (BAC ÉCOLOGIQUE) AVEC MANIPULATION D'EXTINCTEURS EAU ET CO2
- EXTINCTION DE FEUX DOMESTIQUES



DURÉE

45 mn
-E-learning : 30 mn
-Présentiel : 15 mn



APPRENANTS

- Auto-formation individuelle en e-learning
- Minimum 6 stagiaires (partie pratique)



PRÉ-REQUIS

Maîtrise de la langue française



RÉPARTITION

60% théorique
40% pratique



INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

► Pour des formations sur mesure et ingénierie pédagogique, nous sommes à votre écoute pour vous proposer les solutions adaptées



MÉTHODE ADDIE (Analyse, Design, Développement, Implantation, Évaluation)

1. ANALYSE

CLARIFIER LES PARAMÈTRES DE LA FORMATION ET LE CONTEXTE. CETTE PHASE CONSISTE À IDENTIFIER, RÉCOLTER ET ANALYSER TOUS LES ÉLÉMENTS QUI SERVIRONT À ORIENTER LA CONCEPTION DU DISPOSITIF : LES BESOINS DE FORMATION, LES CARACTÉRISTIQUES DE LA CIBLE, LE CONTEXTE DANS LEQUEL S'INSÉRERA LA FORMATION, LES RESSOURCES EXISTANTES POUVANT ÊTRE UTILISÉES OU ADAPTÉES POUR LE SYSTÈME D'APPRENTISSAGE, LES CONTRAINTES DE TEMPS ET DE BUDGET LIÉES AU PROJET, ETC.

- ANALYSER LES BESOINS
- ANALYSER L'EXISTANT ET LES MOYENS
- QUESTIONNER LA PERTINENCE D'UN SUPPORT MULTIMÉDIA

2. DESIGN

CHOISIR DES OBJECTIFS, CONTENUS, MODALITÉ, OUTILS, SCÉNARISER LA FORMATION. PENDANT CETTE PHASE, L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE VA SPÉCIFIER LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES, CONSTRUIRE L'ARCHITECTURE DE LA FORMATION (ORDRE, CONTENUS ET OUTILS DE CHAQUE MODULE) ET DÉFINIR TOUTE LA STRATÉGIE DE FORMATION (MODE DE DIFFUSION PAR EXEMPLE), LA CONCEPTION DE CHAQUE OUTIL ET MÉDIA CONTENU DANS LA FORMATION.

3. DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPER LES CONTENUS ET LES ACTIVITÉS DE LA FORMATION, METTRE EN FORME LA FORMATION. CETTE PHASE CONSISTE À CONSTRUIRE LES OUTILS ET MÉDIAS DÉFINIS LORS DE LA PHASE PRÉCÉDENTE.

4. IMPLANTATION

RENDRE DISPONIBLE LA FORMATION ET LA METTRE EN OEUVRE. CETTE PHASE CONSISTE À DONNER ACCÈS AUX FORMÉS AU DISPOSITIF CRÉÉ. S'IL S'AGIT D'UN DISPOSITIF PRÉSENTIEL, ON PARLERA DE RÉSERVATION DE SALLE, D'ENVOI DE CONVOCATION, D'ANIMATION DE LA JOURNÉE, ETC. EN FORMATION DISTANCIELLE, ON PARLERA DE DÉPLOIEMENT, DE MISE EN RECETTE, DE LANCEMENT, ETC.

5. ÉVALUATION

DIAGNOSTIC SUR LA QUALITÉ ET DE L'EFFICACITÉ DE LA FORMATION. ENFIN, CETTE PHASE CONSISTE À ÉVALUER LE DISPOSITIF À 3 NIVEAUX :

- QU'ONT RETENU/APPRIS/ASSIMILÉ LES APPRENANTS ?
- COMMENT LA FORMATION A-T-ELLE ÉTÉ PERÇUE PAR LES APPRENANTS ?
- POUR L'ENTREPRISE, QUEL EST LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT DE LA FORMATION ?

SUR MESURE ET SUR DEMANDE

SI LES FORMATIONS AU CATALOGUE NE RÉPONDENT PAS EXACTEMENT À VOS SOUHAITS, NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS PROPOSER DES FORMATIONS SUR MESURE ET SUR DEMANDE :

- FORMATIONS GESTES ET POSTURES
- ANALYSES DE RISQUES ATEX ET ESPACES CONFINÉS
- ZONAGE ATEX
- FORMATIONS ATEX
- ANALYSES DE SÉCURITÉ ET DE CONFORMITÉ DES ICPE
- RÉDACTION ET ACTUALISATION DE POI ET PPI



ARTICLE L. 4141-2

TOUT CHEF D'ÉTABLISSEMENT EST TENU D'ORGANISER UNE FORMATION PRATIQUE ET APPROPRIÉE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, AU BÉNÉFICE DES TRAVAILLEURS QU'IL EMBAUCHE, ET CEUX QUI CHANGENT DE POSTE DE TRAVAIL OU DE TECHNIQUE, DES TRAVAILLEURS LIÉS PAR UN CONTRAT DE TRAVAIL TEMPORAIRE OU À DURÉE INDÉTERMINÉE.

L'ÉTENDUE DE L'OBLIGATION ÉTABLIE PAR LE PRÉSENT ARTICLE VARIE SELON LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT, LA NATURE DE SON ACTIVITÉ, LE CARACTÈRE DES RISQUES QUI Y SONT CONSTATÉS ET LE TYPE DES EMPLOIS OCCUPÉS PAR LES SALARIÉS CONCERNÉS.

ARTICLE R. 4227-28

L'EMPLOYEUR PREND LES MESURES NÉCESSAIRES POUR QUE TOUT COMMENCEMENT D'INCENDIE PUISSE ÊTRE RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT COMBATTU DANS L'INTÉRÊT DU SAUVETAGE DES TRAVAILLEURS.

ARTICLE R. 4227-34

LES ÉTABLISSEMENTS DANS LESQUELS PEUVENT SE TROUVER OCCUPÉES OU RÉUNIES HABITUELLEMENT PLUS DE CINQUANTE PERSONNES, AINSI QUE CEUX, QUELLE QUE SOIT LEUR IMPORTANCE, OÙ SONT MANIPULÉES ET MISES EN OEUVRE DES MATIÈRES INFLAMMABLES MENTIONNÉES À L'ARTICLE R. 4227-22 SONT ÉQUIPÉS D'UN SYSTÈME D'ALARME SONORE.

ARTICLE R. 4227-37

DANS LES ÉTABLISSEMENTS MENTIONNÉS À L'ARTICLE R. 4227-34, UNE CONSIGNE DE SÉCURITÉ INCENDIE EST ÉTABLIE ET AFFICHÉE DE MANIÈRE TRÈS APPARENTE :

1° DANS CHAQUE LOCAL POUR LES LOCAUX DONT L'EFFECTIF EST SUPÉRIEUR À CINQ PERSONNES ET POUR LES LOCAUX MENTIONNÉS À L'ARTICLE R. 4227-24.

2° DANS CHAQUE LOCAL OU DANS CHAQUE DÉGAGEMENT DESSERVANT UN GROUPE DE LOCAUX DANS LES AUTRES CAS.

ARTICLE R.4227-39

LA CONSIGNE DE SÉCURITÉ INCENDIE PRÉVOIT DES ESSAIS ET VISITES PÉRIODIQUES DU MATÉRIEL ET DES EXERCICES AU COURS DESQUELS LES TRAVAILLEURS APPRENNENT À RECONNAÎTRE LES CARACTÉRISTIQUES DU SIGNAL SONORE D'ALARME GÉNÉRALE, À SE SERVIR DES MOYENS DE PREMIER SECOURS ET À EXÉCUTER LES DIVERSES MANŒUVRES NÉCESSAIRES.

CES EXERCICES ET ESSAIS PÉRIODIQUES ONT LIEU AU MOINS TOUS LES SIX MOIS.

LEUR DATE ET LES OBSERVATIONS AUXQUELLES ILS PEUVENT AVOIR DONNÉ LIEU SONT CONSIGNÉES SUR UN REGISTRE TENU À LA DISPOSITION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL.

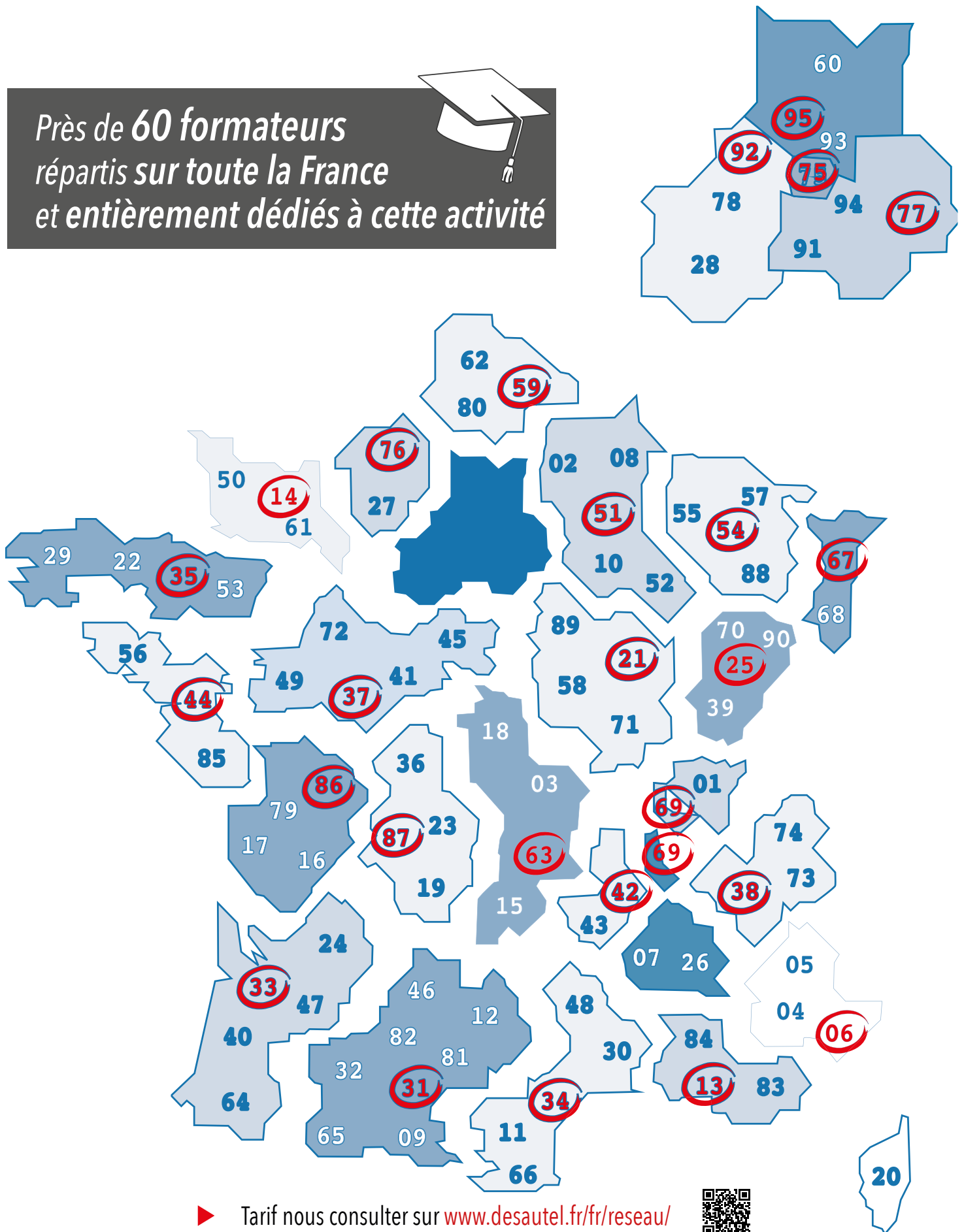
**DES QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA RÉGLEMENTATION ?
N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER !**



**PROTOCOLES SANITAIRES DISPONIBLES
SUR SIMPLE DEMANDE
ET TÉLÉCHARGEABLES SUR WWW.DESAUTEL.FR**



Près de 60 formateurs répartis sur toute la France et entièrement dédiés à cette activité



► Tarif nous consulter sur www.desautel.fr/fr/reseau/

► Contact Référent Handicap : rh@desautel.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS DE FORMATIONS DESAUTEL

▶ ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales définissent la réalisation des prestations de formation réalisées par Desautel. Toute commande de prestation ou acceptation d'un devis de formation Desautel implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales, qui prévalent sur tout document du client, sauf accord exprès et préalable de Desautel.

▶ ARTICLE 2 – OFFRE COMMERCIALE

L'offre de formation est matérialisée par un document écrit adressé au demandeur. L'offre est valable 3 mois à compter de la date de sa rédaction.

Les prix sont indiqués en euros hors taxes. En cas de variation des conditions économiques, les tarifs sont de plein droit modifiés. Ils seront également modifiés en cas de variation supérieure ou égale à 10% du périmètre d'intervention initialement défini (nombre et / ou type de formations dispensées). Ils peuvent être modifiés en cas d'évolution réglementaire changeant le contenu ou la durée des formations.

Les tarifs incluent les coûts d'animation. Sauf stipulation contraire, sont également inclus: les frais de déplacement, les consommables divers, les supports de cours et document divers remis en cours d'action de formation, les frais de vie, d'hébergement et de restauration du formateur. Les frais de restauration et d'hébergement des stagiaires sont obligatoirement pris en charge par le client.

Les tarifs incluent les coûts d'animation. Sauf stipulation contraire, sont également inclus: les consommables divers, les supports de cours et document divers remis en cours d'action de formation, les frais de vie, d'hébergement et de restauration du formateur. Les frais de restauration et d'hébergement des stagiaires sont obligatoirement pris en charge par le client.

▶ ARTICLE 3 – COMMANDE

Toute commande de formation ne prend effet qu'à partir du moment de la réception par Desautel d'un bon de commande officiel du demandeur ou d'un accord écrit. Desautel adresse en retour un accusé de réception de commande (par courrier, télécopie ou mail), rappelant notamment le stage commandé, les dates et horaires convenus en accord avec le client, ainsi que les conditions d'annulation de la prestation. Le délai moyen de réalisation est d'une semaine.

Dans le cas de la prise en charge du budget formation par un OPCA, il appartient au client de vérifier l'imputabilité des formations à la sécurité, et de respecter les contraintes, limites et obligations, et d'en répondre auprès des instances administratives. Dans ce cas, et sur demande expresse du client, Desautel peut adresser une convention de formation soit à l'organisme gestionnaire des fonds de formation (OPCA) soit au client lui-même. Dans le cas de non-prise en charge des frais de stage par l'organisme gestionnaire des fonds de formation, le client s'engage à régler les factures à Desautel.

▶ ARTICLE 4 – CONDITIONS D'ANNULATION

Les conditions d'annulation sont définies et mentionnées dans l'offre Desautel. Par défaut et sauf stipulation contraire, les actions de formation peuvent être annulées moyennant le paiement par le client des indemnités suivantes:

- annulation à moins de 2 semaines de la date prévue sans report de date: indemnité de 50% du coût initialement prévu
- annulation à moins de 2 semaines de la date prévue avec report de date: indemnité de 30%
- annulation à moins de 1 semaine sans report de date: indemnité de 70%
- annulation à moins de 72 heures ou sur place: indemnité de 100%.

▶ ARTICLE 5 – ACTION DE FORMATION

La formation est effectuée afin de répondre aux objectifs pédagogiques définis dans les documentations Desautel, et transmises au client sur sa demande. Les stagiaires s'engagent à respecter strictement les consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur chez le client ainsi que celles définies par le formateur Desautel lors de l'action de formation. Dans le cas de formations exigeant des aptitudes médicales spécifiques, le client s'engage à ce que les stagiaires disposent des documents et attestations adéquats lors de l'action de formation. Les autres pré-requis sont définis par accord entre les parties, mais le choix des stagiaires aptes à suivre la formation est de la responsabilité du client.

Le client s'engage par ailleurs à ce que les locaux et terrains extérieurs dans ou sur lesquels se déroule l'action de formation soient conformes à la réglementation en vigueur. Les éventuels matériels, appareils, ou équipements mis à disposition du formateur Desautel par le client doivent être conformes à la réglementation en vigueur et en bon état de fonctionnement. Les formations réalisées dans nos locaux sont accessibles aux PMR et PSH. Pour les formations réalisées chez nos clients, les conditions d'accessibilité des PMR à la formation sont sous la responsabilité du client.

En cas d'événement imprévu (grève, difficultés d'accès, événement climatique défavorable, etc), Desautel se réserve la possibilité de modifier, en accord avec le client, le contenu du programme des formations.

A l'issue de l'action de formation, le formateur Desautel remplit les documents d'usage, et éventuellement, et sur demande du client formulée lors de la commande, peut faire remplir des questionnaires d'évaluation des connaissances ou d'évaluation de la prestation par les stagiaires, ou remplir des comptes-rendus ou attestations de stage.

▶ ARTICLE 6 – PLAN DE PRÉVENTION

En accord avec la réglementation, le client doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des stagiaires et des formateurs Desautel pendant les actions de formation. A ce titre, le client doit prévenir les risques liés à l'interférence entre les activités, produits, et installations présents sur un même lieu. Le client peut soumettre à Desautel un plan de prévention écrit pour les actions de formation à réaliser. Dans ce cas, le formateur Desautel s'engage à respecter les dispositions et mesures prises dans le cadre de ce plan de prévention.

▶ ARTICLE 7 – FACTURATION – RÈGLEMENT

Les règlements sont exigibles à réception de facture. Le règlement s'effectue par chèque ou billet à ordre, sans escompte, et doit rappeler le numéro de facture Desautel. Aucun règlement ne pourra être différé ou retardé, pour quelque cause que ce soit. Si le devis ou la commande déterminent des conditions de paiement différentes, il est expressément stipulé qu'à défaut de paiement de l'une des échéances, les autres échéances deviendront immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites. En application de la loi 92-1442 du 31 Décembre 1992, tout défaut de paiement à l'échéance convenue figurant sur la facture entraîne, de plein droit et sans qu'il soit besoin de mise en demeure, l'application d'une indemnité, sur le montant T.T.C de la facture, calculée au taux minimum de 1.5 fois le taux d'intérêt légal. En cas de difficulté ou de retard dans le recouvrement des créances détenues sur le client, DESAUTEL se réserve la possibilité de suspendre les livraisons et/ou prestations restant à exécuter, et ce 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet, et l'avis de la dite suspension. Il est expressément stipulé qu'à défaut de paiement à l'échéance contractuelle et après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet d'avoir à s'exécuter sous huitaine, une indemnité de 15 % des sommes dues (T.T.C) sera immédiatement exigible à titre de clause pénale, indépendamment de l'indemnité définie ci-dessus.

▶ ARTICLE 8 – CONFIDENTIALITÉ

Desautel s'engage à remplir sa mission dans le respect des règles de l'art et des règles d'hygiène et de sécurité. Desautel et le client s'engagent mutuellement à observer la plus stricte confidentialité sur les informations échangées dans le cadre de l'exécution des prestations. Le client autorise Desautel à citer le contrat à titre de référence.

▶ ARTICLE 9 – JURIDICTION DE COMPÉTENCE

Tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat sera de la compétence des tribunaux du siège social de Desautel.

Assurances : les dommages consécutifs à l'exécution des présentes prestations sont garantis dans le cadre des contrats d'assurance responsabilité civile contractés par Desautel auprès d'AXA (numéro de contrat: 17 879 465 04) et GAN (numéro de contrat: 086 382 829).

DESAUTEL, c'est aussi ...



EXTINCTEURS - DÉTECTION ET EXTINCTION INCENDIE



MOUSSE ET ÉQUIPEMENTS - LANCES MONITOR



HYDRAULIQUE - POMPES - SAUVETAGE - SIGNALISATION



BAES - RANGEMENT ET PROTECTION - DÉPOLLUTION



VÉHICULES & ENGINS SPÉCIAUX - FOURNITURES POUR MAINTENANCE

